

Le programme "Habiter Mieux" de l'Agence nationale de l'Habitat



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA
CROISSANCE VERTE

Vous êtes **propriétaire de votre logement**, et celui-ci a plus de 15 ans,
Vous souhaitez **réduire votre facture de chauffage**,
tout en améliorant **le confort de votre logement**

⇒ C'est possible avec le programme "Habiter Mieux"

Vous pouvez ainsi bénéficier, sous conditions de ressources, d'**aides financières intéressantes** de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et d'un **accompagnement personnalisé** pour réaliser vos **travaux de rénovation thermique**, permettant une diminution de votre consommation d'énergie d'un minimum de 25% pour les propriétaires occupants et 35% pour les propriétaires bailleurs.

Pour votre information, **les taux de subvention** observés sur les dossiers déjà financés s'échelonnent entre **40% et 100% du coût des travaux** (selon les conditions de ressources des propriétaires occupants et la nature des travaux réalisés).

Pour cela, il vous suffit de vous reporter au **questionnaire** ci-contre, de le compléter et de le transmettre à l'ANAH. Vous serez ensuite contacté par un organisme agréé qui établira un **diagnostic gratuit** de votre situation.



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA
CROISSANCE VERTE

Je veux **RÉDUIRE MA FACTURE** de chauffage en réalisant des travaux dans mon logement !
On vous accompagne gratuitement ...

Bénéficiez du programme HABITER MIEUX de l'Anah



une évaluation de votre logement, des conseils techniques, des subventions pour financer votre projet,...

Vous remplissez les **conditions de ressources** ci-contre? Retournez-nous le **questionnaire** joint au dos

Nombre de personnes dans le ménage	1	2	3	4	5	par personne supplémentaire
PLAFOND de RESSOURCES 2019	18 960 €	27 729 €	33 346 €	38 958 €	44 592 €	Plus 5 617 €
revenu fiscal de référence						

(revenu fiscal de référence inscrits sur votre dernier avis d'imposition ou situation déclarative)

Bénéficiez, sans condition, de **CONSEILS**

sur les travaux réalisables en priorité, les différents matériaux et techniques, les aides financières possibles,...

auprès de votre conseiller de l'Espace INFO → ÉNERGIE

Pour l'Ouest et le Centre Vosgien

Contactez l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat d'Épinal



03-29-82-93-85
cov@eie-grandest.fr

Pour l'Est Vosgien

Contactez la Maison de l'Habitat et de l'Énergie de Saint-Dié-des-Vosges



03-29-56-75-18
estvosges@eie-grandest.fr

Pour bénéficier du programme HABITER MIEUX

1) Je vérifie si je respecte les conditions

- Je suis propriétaire de mon logement
- Mon logement a plus de 15 ans
- Je respecte les conditions de ressources précisées dans le tableau ci-contre et coche la case correspondant à mon revenu fiscal de référence (inscrit sur mon dernier avis d'imposition ou de situation déclarative)

Nombre de personnes dans le ménage	Plafond de ressources 2019	
	Ménage Très Modeste	Ménage Modeste
1	□ 14 790	□ 18 960
2	□ 21 630	□ 27 729
3	□ 26 013	□ 33 346
4	□ 30 389	□ 38 958
5	□ 34 784	□ 44 592
par personne supplémentaire	□ + 4 385	□ + 5 617

2) Je précise mes besoins

- Isoler les combles ou la toiture
- Isoler les planchers
- Isoler les murs
- Remplacer les fenêtres
- Changer le système de chauffage
- Faire des travaux d'adaptation pour le maintien à domicile

3) Je retourne cette fiche en précisant mes coordonnées :

à la **Délégation Locale de l'Anah** 22 à 26 avenue Dutac 88026 EPINAL CEDEX

(pour toute information : ☎ 03.29.69.13.76 de 9h à 11h30 du lundi au vendredi)

ou je m'inscris directement en ligne sur <https://monprojet.anah.gouv.fr>

Nom : Prénom :

Rue :

Code Postal : Ville :

Tel : Mail :

Ville du logement à rénover :

(si différente de mon adresse actuelle)

4) Je suis recontacté par l'organisme agréé qui m'accompagnera gratuitement et étudiera mon projet.

J'indique mes disponibilités pour être rappelé.

Jour	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.
matin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
après-midi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Cette démarche ne vous engage en rien !

Distribué par



Ne pas jeter sur la voie publique

Cette démarche ne vous engage en rien. N'hésitez pas !

Pour tous renseignements, contactez la permanence de l'ANAH les matins, de 9h à 11h30 au 03.29.69.13.76.